

# FONTAINE

## rive gauche

# 372  
octobre 2022

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



DOSSIER

ÉDUCATION :  
DES INVESTISSEMENTS FORTS



Ville de  
**FONTAINE**

# 10

## DOSSIER ◆

Éducation : des investissements forts



### LES ACTUS ◆



**4** Fête médiévale : voyage dans le temps

**8** Police municipale : une équipe renforcée

### GRAND ANGLE ◆



**16** Chasse : accord historique

**17** Rejoindre les "fourmis" pour réduire ses déchets !

### SORTIR ◆



**18** Les Forestivités : les forêts sortent du bois !

**19** La Source : l'expérience du son

**LIBRE  
EXPRESSION ◆  
22**

**VIE PRATIQUE ◆  
23**

**FONTAINE**  
rive gauche # 372  
octobre 2022

ISSN 0998 7894.

**Directeur de la publication** : Franck Longo

**Directrice de secteur** : Lydie Chevallier

**Rédaction** : Nicolas Burdin, Nathalie Pascal,  
Lydie Chevallier

**Photographies** : Philippe Tripier

**Conception graphique** : Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,  
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24  
communication@ville-fontaine.fr

**Impression** :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson  
38330 Montbonnot-Saint-Martin  
04 76 18 56 16

**Diffusion** : Géo diffusion

**Tirage** : 12 000 exemplaires

**Dépôt légal** : 4<sup>e</sup> trimestre 2022

**PROBLÈME DE DIFFUSION ?**

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :  
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



**Franck Longo**, Maire de Fontaine

### Préparer l'avenir

♥♥  
**En rénovant les écoles, nous nous engageons à donner à nos jeunes le meilleur cadre possible pour leurs apprentissages.** ♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Chaque rentrée scolaire me donne l'occasion de rencontrer l'ensemble des élèves des 16 écoles de Fontaine. Un moment d'échange privilégié avec les enfants pour les encourager dans leurs études et leur faire part du soutien des élus pour préparer leur avenir.

En rénovant les écoles, nous nous engageons à donner à nos jeunes le meilleur cadre possible pour leurs apprentissages.

Cet été, ce sont plus de 700 000 € qui ont été consacrés aux travaux de rénovation dans les écoles avec la désimperméabilisation des 3 cours de l'école Anatole France, la rénovation de la toiture de l'école Marguerite Tavel, la façade de l'école élémentaire Jules Ferry sans oublier la sécurisation de l'école Ancienne mairie avec la pose d'une nouvelle clôture.

Je suis heureux que la convention sur la chasse ait été conclue avec l'association des chasseurs de Fontaine. Cet accord permettra aux promeneurs des bois des Vouillants, petits et grands, de se déplacer en toute sécurité puisque les zones de chasse seront clairement identifiées et balisées. Cette convention est une première régionale entre une commune et une association de chasse pour permettre de protéger au mieux nos populations d'un accident.

Au même titre que les habitants, la hausse du prix de l'énergie va impacter les finances de la Ville. L'adoption de notre plan lumière de 600 000 €, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Hôtel de ville et l'isolation progressive de nos bâtiments contribuent sensiblement à la baisse de la facture énergétique.

*Avec mes sentiments dévoués*

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.



### Accueil des villes jumelles et amies

Le Maire d'Alpignano (Italie), Steven Giuseppe Palmieri, le Maire de Sommatino (Italie), Salvatore Letizia et le Maire de Montana (Bulgarie), Zlatko Zhivkov, respectivement accompagnés de leur délégation ont été accueillis pour la 1<sup>ère</sup> fois à Fontaine et ont participé aux festivités (les élus de Schmalkalden en Allemagne n'ayant pas pu être présents). Un temps protocolaire a été organisé à La Source en présence notamment du Maire Franck Longo et de plusieurs élus de la Ville dont Élodie Di Benedetto, Conseillère municipale déléguée aux festivités et jumelages et Francesco Alessi, Conseiller municipal délégué aux animations. Après une période marquée par la crise sanitaire, les échanges entre les villes ont été relancés afin d'envisager de nouveaux projets culturels et sportifs.



### Événement

## FÊTE MÉDIÉVALE : UN VOYAGE DANS LE TEMPS !

La 2<sup>e</sup> édition de la Fête médiévale a encore été un succès cette année dans le parc Karl Marx. Placée sous le signe de la découverte et de l'amusement, cette grande journée festive a proposé une multitude d'animations et divertissements.

Nouveautés cette année, la fête s'est poursuivie jusqu'en soirée avec une animation autour de la danse médiévale, un spectacle très apprécié avec des acrobates, jongleurs et danseurs de feu ainsi qu'un banquet traditionnel. Dans le cadre des Journées du patrimoine, d'autres rendez-vous ont également été proposés ce jour-là : bibliobradery avec la médiathèque, rencontre avec l'artiste Eugénie Fauny au VOG et parcours historique avec l'association Mémoires. La Ville remercie tous les participants, partenaires, artistes, associations, commerçants, artisans et producteurs locaux de cette belle fête.





Forum

## UNE BELLE RENTRÉE POUR LE MONDE ASSOCIATIF

Le 3<sup>e</sup> Forum des sports et de la vie associative porté par la Ville de Fontaine a accueilli de très nombreux Fontainois le 3 septembre au parc de La Poya.

L'édition 2022 du Forum a proposé aux habitants des rencontres riches et animées : stands d'information, inscriptions, découvertes, démonstrations... Cette année, 80 associations dont 34 sportives ont participé au Forum. La nouvelle saison est lancée pour toutes les associations culturelles, sportives, humaines

et solidaires de Fontaine. Sur place, le Maire Franck Longo, accompagné notamment de Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et à la vie associative et d'Anne-Sophie Chardon, Conseillère départementale, ont fait le tour des allées afin d'échanger avec tous les participants de cette journée.

Aménagement

### Travaux d'embellissement de la rue de la Sure : c'est parti !

La rue de la Sure fait l'objet depuis septembre de travaux d'aménagement et de sécurisation visant à apaiser la circulation automobile, favoriser les déplacements doux, tout en valorisant la zone d'activités.

La rue de la Sure est située sur une zone d'activités artisanales et industrielles qui ne dispose pas de trottoirs ni d'arbres et où la circulation est dense. En lien avec la Métropole et suite à une concertation avec les riverains en mai, la Ville a souhaité donner un coup d'éclat à ce secteur avec des opérations



d'amélioration : apaisement de la circulation (diminution de la largeur de voirie, création de plateaux surélevés, traversées piétonnes), développement des modes doux (création d'un trottoir, piste cyclable bidirectionnelle) mais aussi végétalisation de la rue, meilleure accessibilité des quais de bus... Lancés en septembre, les travaux vont durer environ 7 mois. Le coût total de l'opération est estimé à 850 000 € HT, dont une participation de la Ville à hauteur de 100 000 € HT.



Médiathèque

### Livrambulle : une innovation culturelle

L'inauguration du nouveau véhicule de la médiathèque s'est déroulée le 15 septembre.

Dénoté ainsi suite à un choix des habitants, Livrambulle est le nouveau véhicule de la médiathèque Paul Éluard, inauguré le mois dernier en présence du Maire Franck Longo et de son équipe. Auparavant, les agents de la médiathèque se déplaçaient en utilitaire. Désormais, ils ont un recours à un vélo triporteur. Ce mode de transport doux et original permet d'aller à la rencontre des habitants pour leur proposer des temps de lecture et d'échanges autour des livres. Ces rencontres peuvent avoir lieu à la sortie des écoles lors de fêtes de quartiers, dans les parcs durant la période estivale ou encore lors du marché de Noël... Les habitants pourront prochainement découvrir ce nouveau dispositif de valorisation des livres et de la lecture près de chez eux.

Plus d'infos  
ville-fontaine.fr



**Événement**  
**Maisons des habitants :  
 fête de la rentrée !**

Une nouvelle saison est lancée avec les maisons des habitants...

Les maisons des habitants George Sand et Romain Rolland ont organisé un temps festif le 23 septembre afin de présenter aux familles le nouveau programme de la saison 2022-2023. En présence notamment de Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations, ce rendez-vous a été l'occasion d'animations pour tous les âges (musique, jeux, maquillage, danse) et d'échanges sur les projets à venir.

**Toujours et encore du lien social**

Ouvertes à tous et au service des usagers, les maisons des habitants poursuivent leurs actions de proximité pour faire vivre les quartiers. Tout au long de l'année, les structures organisent des activités éducatives et culturelles pour renforcer le lien social : sorties familles, ateliers parents/enfants, pauses-café, espace de partage, séances créatives, spectacles, conférences...



**Environnement**

**1<sup>ÈRE</sup> OPÉRATION NETTOYAGE  
 DU BALL-TRAP DANS  
 LES VOUILLANTS**

Le 8 septembre, des élèves de seconde du lycée Jacques Prévert ont activement nettoyé le site du ball-trap, en lien avec les services de la Ville de Fontaine.

Dans le cadre d'une journée d'intégration et de sensibilisation à l'environnement, 2 classes de seconde du lycée Jacques Prévert ont participé à une opération de nettoyage du site du ball-trap dans les Vouillants. En présence de Flavien Blanc, Conseiller municipal délégué à la lutte contre les pollutions, Isabelle Jimenez Debeze, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale, ainsi que 4 enseignants dont Odile Mougel, très impliquée sur ce projet, les élèves ont effectué sur place plus de 3h de ramassage de déchets.

**Pour le développement durable**

Fermé par la Ville depuis 2006, le site compte encore la présence de nombreuses matières plastiques (cartouches vides) due à l'ancienne activité de tir. Pour cette action, la Ville a mis à disposition tout le matériel utile pour le bon déroulement de la journée : pinces, gants, sacs, râtaeux, pelles... Au final, c'est environ 2 m<sup>3</sup> de déchets qui ont été collectés.



**Taxe foncière : une hausse nationale liée à l'inflation**

De nombreux propriétaires ont constaté une hausse de leur taxe foncière 2022. Celle-ci est due à l'augmentation des valeurs locatives (3,4 % à l'échelle nationale) servant de base au calcul de la taxe foncière. Il s'agit de la plus forte revalorisation depuis 1989, le coefficient des valeurs locatives s'appuyant sur l'évolution

de l'indice des prix à la consommation qui augmente du fait de la crise. La commune n'a aucun pouvoir sur cet indice mais conformément à ses engagements, elle n'a pas augmenté le taux de taxe foncière pour sauvegarder le pouvoir d'achat des Fontainois.

**Jeudi 17 novembre à 18h**  
 Réunion d'information sur l'évolution de la taxe foncière  
 → Hôtel de ville



Mois de la nuit

## LA VILLE S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Ville de Fontaine organise des rendez-vous pour faire la lumière sur les enjeux du ciel étoilé et les impacts de la pollution lumineuse. Une démarche pour plus de sobriété énergétique s'inscrivant dans les engagements du plan lumière signé avec la Métropole.

Chaque année en octobre, de nombreuses associations et collectivités, en lien avec l'association Agir pour l'environnement, s'organisent pour proposer le Mois de la nuit. Le but ? Sensibiliser les habitants et tous les acteurs locaux aux méfaits de la pollution lumineuse.

### Éteindre les lumières !

Dans un contexte de forte hausse du prix de l'électricité, l'extinction lumineuse est un bon moyen de faire des économies tout en agissant pour l'environnement. À Fontaine, depuis début août, la décision a été prise de tester l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit, c'est-à-dire entre 2h et 4h45 au moment où les transports publics ne sont pas en activité.

Pleinement engagée dans cette démarche, la Ville de Fontaine propose cette année des rencontres au château Borel pour contribuer aux efforts d'économies et de respect de l'environnement.

### Mercredi 12 octobre à 18h30

Conférence sur la pollution lumineuse  
+ Bilan sur l'expérimentation d'extinction de l'éclairage public  
Avec l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes  
→ Château Borel (parc Karl Marx)



### Rencontres de quartier : les élus à votre écoute

La nouvelle formule des rencontres de quartier a commencé en septembre avec 5 visites de terrain dans différents secteurs de la commune : Bastille/Robespierre, Cœur de ville/Maisonnat/Hauts Briand, La Poya, Portes du Vercors/Gérard Philipe et Alpes/Cachin.

Ces rencontres 2022 mettent l'accent sur l'échange autour des thématiques du quotidien et des projets menés sur le territoire communal. L'occasion de retrouver le Maire, les élus, les services de la Ville et représentants de la Métropole dans tous les quartiers, au plus près des habitants.

### Prochains rendez-vous !

#### Judi 13 octobre

Secteur : Floralties/Thorez  
→ École Marguerite Tavel à 16h45

#### Lundi 17 octobre

Secteur : Croizat/Ancienne mairie  
→ École Maurice Audin à 16h45

#### Judi 20 octobre

Secteur : Hôtel de ville  
→ Parvis de l'Hôtel de ville à 16h45

Plus d'infos  
04 76 28 75 29

### 5<sup>e</sup> anniversaire du marché de producteurs

Le 14 septembre, le marché de producteurs de la place Louis Maisonnat a célébré ses 5 ans ! Le Maire Franck Longo et Evelyne de Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité, se sont rendus sur place pour saluer les producteurs. Beau succès pour cet événement festif et familial !





## Santé mentale : 2 semaines pour informer

La 33<sup>e</sup> édition des Semaines d'information sur la santé mentale ont lieu du **lundi 10 au dimanche 23 octobre**.

Cette année, le thème retenu est l'environnement (notre logement, notre ville et ses aménagements...). Pendant 2 semaines, de nombreuses animations sont proposées aux Fontainois sous le signe de la convivialité et des échanges !

Plus d'infos  
ville-fontaine.fr  
04 76 26 63 46



## Enquête publique PPRI : du 17 octobre au 25 novembre

L'enquête publique sur le projet de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) du Drac aval, concernant 17 communes dont Fontaine, va se dérouler du 17 octobre au 25 novembre. Le dossier d'enquête est consultable par le public sur support papier à l'Hôtel de ville de Fontaine, sur Internet ou sur un poste informatique à la mairie de Grenoble. Le public pourra formuler ses observations et propositions sur les registres papiers à l'Hôtel de ville de Fontaine, sur le registre en ligne ou par mail à [ppri-drac@registremat.fr](mailto:ppri-drac@registremat.fr)

Des permanences de la commission d'enquête vont se tenir à l'Hôtel de ville de Fontaine : mardi 18 octobre (8h30-12h), lundi 14 novembre (9h-12h) et mercredi 23 novembre (13h-17h).

Plus d'infos  
[www.registredemat.fr/ppri-drac](http://www.registredemat.fr/ppri-drac)



## Sécurité

# POLICE MUNICIPALE : UNE ÉQUIPE RENFORCÉE À VOTRE SERVICE

En 2022, les effectifs de la police municipale ont augmenté et le service a été réorganisé. Grâce à cette nouvelle configuration, la proximité avec les habitants est confortée.

Deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) viennent d'être recrutés. Les effectifs passent de 14 à 16 agents (14 policiers municipaux et 2 ASVP). Le service a été réorganisé et compte désormais un nouveau chef de la police municipale et 3 responsables : un de la brigade de nuit, un de la brigade de jour et un de la brigade de surveillance de la voie publique. Cette réorganisation permet davantage d'efficacité et de réactivité.

### Des permanences sur le marché Marcel Cachin

Depuis le 24 septembre la police municipale a repris ses permanences sur le marché afin d'instaurer un lien de proximité avec les habitants. Ces permanences ont lieu un samedi par mois. L'objectif est de pouvoir apporter des réponses aux habitants.

### Une présence de terrain renforcée

Grace à l'augmentation de ses effectifs, la police municipale peut désormais être davantage présente pour répondre aux orientations fixées par la Municipalité, à savoir la lutte contre les trafics, incivilités, dépôts sauvages et infractions routières. Le déploiement progressif de 60 caméras de vidéoprotection, dont la première phase débute cet automne, viendra renforcer également les missions de la police municipale.

Le 26 septembre, le service a tenu un stand au Lycée Jacques Prévert dans le cadre de la Journée de l'engagement, une belle opportunité de présenter les métiers de la police municipale et les possibilités d'évolution de carrière.

Dates des prochaines permanences :  
Samedis 22 octobre, 19 novembre et  
17 décembre, de 9h à 11h.



**Conseil municipal  
Retour sur la séance  
du 19 septembre**

**Centre de santé sexuelle de  
Fontaine**

En lien avec le Département de l'Isère via une convention annuelle d'objectifs, le centre de santé sexuelle géré par la Ville de Fontaine axe son travail auprès du public autour de plusieurs activités : consultations médicales relatives à la fécondité, information et prévention autour de la sexualité, entretiens de conseil ou encore accompagnement des situations de violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles...

Le Conseil municipal décide d'approuver la convention avec le Département.

 Adoption à l'unanimité :  
35 voix pour

**Plan de gestion de la forêt  
communale (ONF)**

L'aménagement forestier est un guide de gestion de la forêt pour les 20 années à venir. Il s'agit d'un outil technique et réglementaire garantissant une gestion durable de la forêt. Les principes du plan d'aménagement de l'Office national des forêts (ONF) sont : l'accueil et la sécurité du public, la préservation écologique, la protection des habitats et paysages, la prévention des risques naturels, le maintien d'une diversité de peuplements et essences forestières, la production de bois de chauffage...

Le Conseil municipal décide d'adopter le nouveau plan de gestion pour la période 2022-2041.

 Adoption à l'unanimité :  
35 voix pour

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur  
[ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)  
Replay également disponible sur  
[fontube.fr](http://fontube.fr)

**Prochain Conseil municipal  
le 17 octobre à 19h - Hôtel de ville**

 Ville de Fontaine + Facebook live



Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du Conseil municipal. Questions/réponses du 19 septembre.

**Est-ce que la Ville, ou la Métropole, peut améliorer le cheminement piéton de la zone commerciale du boulevard Paul Langevin, entre le fleuriste et le magasin hard-discount ?**

Question d'Éloïse Antzamidakis

**Réponse d'Évelyne De Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité**

La zone "trottoir et stationnement" située devant les commerces de la zone commerciale Dracopolis est une zone privée. Par ailleurs, il faut noter que la Ville n'a plus la compétence voirie. Néanmoins, nous poursuivons le travail que nous avons déjà engagé : nous avons en effet sollicité le magasin hard-discount pour demander le changement d'emplacement des charriots et libérer le cheminement piéton.

Nous voulons aussi travailler avec les propriétaires et magasins à la réalisation d'un vrai cheminement piéton, répondant aux normes actuelles d'accessibilité. Avec ma collègue Martine Roussin, Conseillère municipale déléguée à l'inclusion, handicap et accessibilité, c'est un dossier sur lequel nous allons travailler dans le cadre de la commission communale d'accessibilité. Sur cette question, il faut savoir que nous nous sommes concentrés sur les équipements publics puisque nous consacrons 1 350 000 € sur le mandat. 49 sites ont été mis en conformité depuis 2020. Nous avons ainsi rattrapé 4 ans de retard. Notre plan d'accessibilité nous permet d'affirmer qu'en 2023 nous aurons réussi à mettre 67 % des équipements publics accessibles. Nous allons travailler avec les commerces également.

**Le marché de Noël sera-t-il reconduit ?**

Question de Gérard Mastrot

**Réponse d'Isabelle Ribeiro, Adjointe à la culture et vie démocratique**

La première édition du marché de Noël a remporté un vif succès, à la fois pour les commerçants présents et par la belle fréquentation sur les 3 jours, notamment en soirée. Le marché de Noël se déroulera cette année sous la même forme les 16, 17 et 18 décembre. Au programme : entre 15 et 20 artisans et producteurs régionaux, des animations tout au long de la journée avec le Père-Noël bien sûr, maquilleuses, sculpteurs de ballons, des concerts et spectacles en soirée. Il y aura aussi d'autres nouveautés qui seront dévoilées prochainement. Comme sur les autres animations développées depuis deux ans à Fontaine, notre volonté est d'organiser des événements grand public à l'échelle de la commune où toutes les familles fontainoises prennent plaisir à venir. Sachez qu'un marché solidaire se tiendra aussi en décembre à la salle Edmond Vigne.

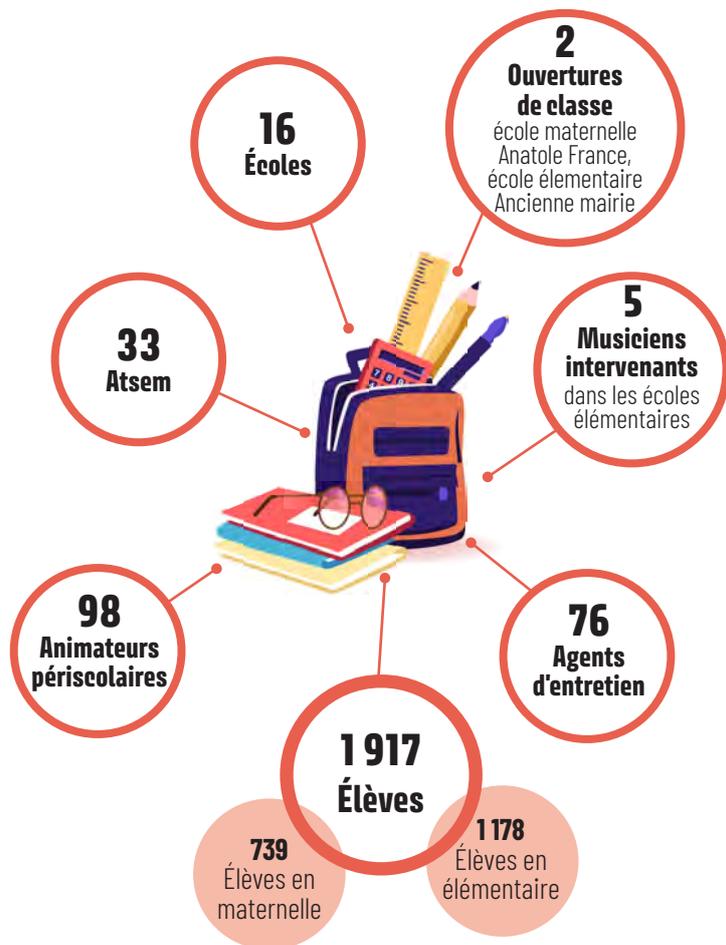
 Posez votre question par mail ou téléphone  
[democratie.participative@ville-fontaine.fr](mailto:democratie.participative@ville-fontaine.fr)  
04 57 38 50 25





# ÉDUCATION : DES INVESTISSEMENTS FORTS

La réussite des élèves, l'épanouissement des enfants sans oublier l'entretien et la modernisation des écoles sont des priorités pour la Municipalité de Fontaine. Cette rentrée 2022 est marquée par la réalisation d'importants travaux dans les groupes scolaires inscrits dans le plan écoles 2022-2026. La traduction concrète d'une volonté de la Municipalité de favoriser les apprentissages par l'amélioration du cadre de travail des enfants.





### Classes montagne : une nouvelle formule qui fait ses preuves

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la nouvelle formule des classes montagne va permettre d'accueillir jusqu'à 750 élèves du CP au CM2 tout au long des saisons au centre de Saint-Nizier-du-Moucherotte. D'une durée de 2 à 4 jours, les classes montagne proposées par la Ville permettent aux élèves de découvrir la nature, pratiquer des activités sportives, culturelles et scientifiques en plein air. En lien avec les enseignants, les projets de séjours concernent des dizaines de classes et sont répartis en différentes thématiques. Ces projets se déroulent sur toute l'année scolaire et à chaque saison. Le budget annuel des classes montagne s'élève à 130 000 €. 86 % du coût total des classes montagne est financé par la Ville (une participation financière est demandée aux familles en fonction du quotient familial).



## L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE : UNE PRIORITÉ !

La Ville de Fontaine propose un vaste dispositif de soutien scolaire des élèves allant de l'accompagnement en petits groupes à l'accompagnement individualisé.

Dans le cadre du programme de réussite éducative plusieurs actions phares sont menées :

- des parcours personnalisés pour les enfants qui ont besoin d'une aide spécifique
- des ateliers langage pour les élèves de grande section, CP et CE1. L'objectif est d'encourager la pratique du français lors d'activités ludiques (sur le temps périscolaire).
- des ateliers culturels pour favoriser la découverte de la musique, des arts plastiques, du théâtre... (sur le temps périscolaire).

### Accompagnement individualisé des enfants avec l'Afev

La Ville a aussi mis en place un partenariat avec l'association étudiante l'Afev afin d'accompagner les enfants en petits groupes ou de manière individualisée.

L'association organise des temps de jeu, de lecture partagée ou de découverte d'une activité favorisant les apprentissages.

### Parentalité et autres soutiens

Une aide à l'apprentissage scolaire (exercices ludiques, aide aux devoirs...) est également proposée par des bénévoles dans les maisons des habitants George Sand et Romain Rolland. Des temps d'échanges autour des questions de la parentalité sont aussi organisés par les référents familles des maisons des habitants. Enfin, d'autres actions ciblées sont mises en place comme les ateliers pour les enfants allophones et les activités autour de la santé, en lien avec l'association Unis-Cité.

🔍 **Plus d'infos**  
espace famille 04 57 38 50 10

### L'atelier Je fais mes devoirs, un accompagnement pour tous les élèves

Ces ateliers mis en place depuis l'année dernière permettent d'accompagner tous les écoliers, dès le CP, dans leurs devoirs (1 à 3 soirs par semaine), en étant encadrés par des agents périscolaires et des enseignants. Ces ateliers gratuits sont entièrement financés par la Ville et représente un budget annuel de 4 000 €. Cette rentrée, le dispositif évolue en proposant notamment des inscriptions simplifiées et la possibilité de s'inscrire à l'année ou sur une période définie.





## ÉCOLES : DES TRAVAUX D'ENVERGURE

Dans le cadre du plan écoles, des travaux d'investissement, d'entretien, de rénovation et de végétalisation sont programmés. Plus de 700 000 € de travaux ont été réalisés pendant la pause estivale. Tour d'horizon des principales interventions.

Cet été, des travaux importants ont été effectués dans plusieurs écoles, tous achevés dans les temps pour une rentrée dans les meilleures conditions.

### Rénover et sécuriser

L'intégralité de la toiture de l'école maternelle Marguerite Tavel (540 m<sup>2</sup> au total) a été rénovée. Quelques mètres carrés d'isolant ont aussi été remplacés lorsque cela s'avérait nécessaire. Coût : 172 000 €.

Les façades Ouest et Sud de l'école primaire Jules Ferry ont fait l'objet d'une rénovation complète (peinture et menuiserie). Coût : 70 180 €.

Des travaux d'amélioration et de mise en sécurité ont été effectués dans des cours d'écoles du groupe scolaire Paul Langevin.

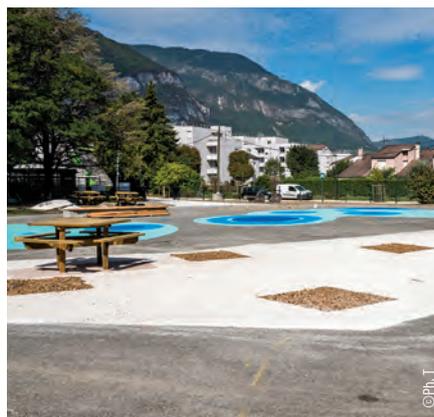
Des espaces de plantations ont aussi été créés dans la cour de l'école élémentaire. L'enrobé de certaines parties de la cour de l'école maternelle et le revêtement du sol souple des jeux ont été refaits. Coût : 21 300 €.

Le mur d'enceinte de l'école Ancienne mairie a été rénové. Coût : 46 000 €.

### Végétaliser pour améliorer le cadre de vie

Les 3 cours de l'école Anatole France ont fait l'objet d'une opération de végétalisation : 30 % de la surface goudronnée a été remplacée par des espaces verts.

Un espace potager, un parcours sensoriel et l'installation de mobilier et jeux en bois sont également prévus ainsi que la plantation de 40 arbres. Coût : 400 000 €.



### Nouvelle fresque à l'école Pont du Drac

Une fresque originale, élaborée en partenariat avec l'artiste Votour Colors, a récemment été inaugurée à l'école Pont du Drac. Cette fresque sur le thème des valeurs de la République a été réalisée dans le cadre du programme *Je dessine sur les murs*, un dispositif mis en place par la Ville en 2021, visant à développer la créativité des enfants tout en s'appropriant leur école.



### Développement numérique

La Ville vient de signer la convention Territoire numérique éducatif avec l'État. Cette convention permettra à la Ville d'obtenir une subvention de 140 000 €. Grâce à ce financement, de nouveaux équipements (vidéoprojecteurs, ordinateurs, connexion internet plus performante...) pourront être mis en place dans les écoles.



## Rentrée scolaire : des visites de terrain

Le Maire Franck Longo, Julien Bouvier, Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire, et plusieurs élus de la Ville se sont déplacés dans toutes les classes ainsi que les restaurants scolaires. Certaines de ces visites se sont déroulées en présence d'Elsa Santamaria, inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Fontaine-Vercors et de Frédérique Tognarelli, inspectrice de l'Éducation nationale (adjointe de la directrice académique).



BTB

## Rentrée : suivez le guide !

Toutes les informations pratiques et utiles autour de l'école, les accueils périscolaires, les nouveautés ou encore les menus des restaurants scolaires sont disponibles dans le Guide de la Rentrée scolaire et Le petit écolier fontainois. Ces documents pratiques ont été distribués à tous les parents et sont également consultables sur [ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)



# RESTAURATION SCOLAIRE : AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Pour cette rentrée, le coût de la restauration scolaire a dû être réévalué pour tenir compte de la hausse des prix des énergies et du secteur alimentaire.

Les collectivités et les familles font face aujourd'hui à une augmentation des coûts dans le secteur alimentaire et une hausse du coût des énergies (gaz, électricité). Les tarifs des matières premières ont augmenté de 12 % depuis la rentrée scolaire précédente...

### Pour la collectivité

Pour la Ville de Fontaine, cela représente 300 000 € de charges supplémentaires en 2022 et 500 000 € en 2023. Pour y faire face, la Ville a pris des mesures fortes de réduction de ses dépenses et agit au quotidien sur ses consommations d'énergie.

### Pour les familles

Soucieuse du pouvoir d'achat des habitants et des plus bas revenus, la Ville a réussi à supporter les hausses des prix de la restauration scolaire pendant 2 ans, dont une prise en charge l'année dernière de 65 000 € d'augmentation.

### Pour cette rentrée 2022

La Ville est contrainte de réajuster les tarifs de la restauration scolaire compte tenu de l'envolée des prix.

- L'accueil d'un enfant durant la pause méridienne a été augmenté de 0,80 € à 1,06 € selon le quotient familial. Cette mesure, difficile mais nécessaire, va permettre à la Ville de poursuivre ses investissements, notamment pour l'entretien et la rénovation des écoles.
- La Ville de Fontaine va continuer à prendre en charge en moyenne 83 % du coût total de l'accueil méridien.
- Les tarifs appliqués à Fontaine restent plus bas que les communes voisines (Sassenage ou Seyssinet-Pariset).



### Accueil d'un enfant durant la pause méridienne à Fontaine

● Coût unitaire pour la commune : 12,10 € (repas, service, animation périscolaire, charges)

● Coût unitaire pour les familles : de 1,30 € à 7 € (selon quotient familial)

Produits les plus touchés par l'augmentation des prix : pâtes, viande, huile, beurre, lait...



## ACCUEILS DE LOISIRS : VALORISER LE MÉTIER D'ANIMATEUR

Pour cette rentrée, la Ville doit faire face à une pénurie d'animateurs, une tendance nationale qui s'est fortement accentuée cette année.

La Ville propose les mercredis et pendant les vacances scolaires une offre de loisirs où les enfants peuvent participer à des jeux, faire du sport, s'initier à l'art ou découvrir la nature. Les accueils de loisirs 3 POM' (3-5 ans), Elsa Triolet (3-5 ans et 6-8 ans) et Romain Rolland (8-11 ans) proposent des formules adaptées à chaque âge.

Depuis janvier 2022, le secteur de l'animation souffre d'un déficit croissant d'animateurs. Cette conjoncture est nationale. Après un 1<sup>er</sup> semestre sous tension au cours duquel la Ville de Fontaine a le plus souvent réussi à ouvrir les places dans chaque accueil de loisirs, la situation s'est encore aggravée. Conséquence : seulement 54 % des places sont actuellement ouvertes, faute de personnel encadrant.

### Renforcer l'attractivité

Afin d'accompagner au mieux les familles, Fontaine poursuit ses efforts et recherche activement des solutions de recrutement. Une réflexion est menée dans le but de mutualiser les postes d'animateurs sur les temps scolaires et périscolaires. L'objectif ? Offrir des conditions de travail plus attractives.

Depuis la rentrée, la Ville a mis en place une liste d'attente pour permettre aux familles d'être contactées directement en cas de places disponibles dans les accueils de loisirs. L'inscription sur cette liste se fait auprès de l'Espace famille (sur place, par mail ou téléphone).

📍 **Plus d'infos et modalités pratiques**  
espace famille 04 57 38 50 10  
espace.famille@ville-fontaine.fr



2

### QUESTIONS À Julien Bouvier

Adjoint à l'enseignement et  
à l'éducation populaire

#### Comment s'est déroulé ce début d'année scolaire ?

*La rentrée a été apaisée et sereine en dépit des travaux effectués cet été et du transfert de l'école maternelle Anatole France vers l'école élémentaire suite à un problème d'inondation. Je tiens à ce sujet à saluer l'effort collectif des services de la Ville, de la directrice et des enseignants ainsi que l'entreprise de déménagement qui se sont mobilisés pour que tout s'achève dans les temps. Cet été, un effort financier particulier a été fait concernant les travaux dans les écoles avec 700 000 € investis, ce qui correspond au budget annuel inscrit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement. Je souhaite à nouveau saluer la réactivité des services et des entreprises.*

*La rentrée a aussi été marquée par la fusion de l'école maternelle Casanova et de l'école élémentaire Jules Ferry qui forment désormais un seul établissement : l'école primaire Jules Ferry. Cela permet d'avoir une seule directrice qui peut consacrer davantage de temps aux relations avec les parents et gérer les difficultés des élèves de manière plus individuelle.*

*Nous poursuivons aussi la politique de proximité qui nous tient à cœur. Avec le Maire, nous avons effectué de nombreuses visites dans les écoles. Un responsable de proximité est affecté à chaque école ainsi qu'un élu référent.*

#### Pouvez-vous nous parler des dispositifs et nouveautés de cette rentrée ?

*Tous les dispositifs mis en place commencent à porter leurs fruits. Tout le monde a pris ses marques. L'accompagnement à la scolarité prend différentes formes. Il se fait en petits groupes mais cela peut aller jusqu'à l'accompagnement individuel quand cela est nécessaire. Le dispositif Je fais mes devoirs s'étend cette année à un plus grand nombre d'élèves et sur davantage de jours. Le dispositif Je dessine sur les murs se poursuit. Il s'agit d'un bel exemple de coopération entre la Ville et les écoles. Les services techniques préparent le mur et ensuite les enseignants et les élèves créent leurs fresques.*

*Du côté des classes montagnes, des activités variées continuent d'être proposées. En plus du ski de piste, les enfants pourront par exemple faire du ski du fond.*



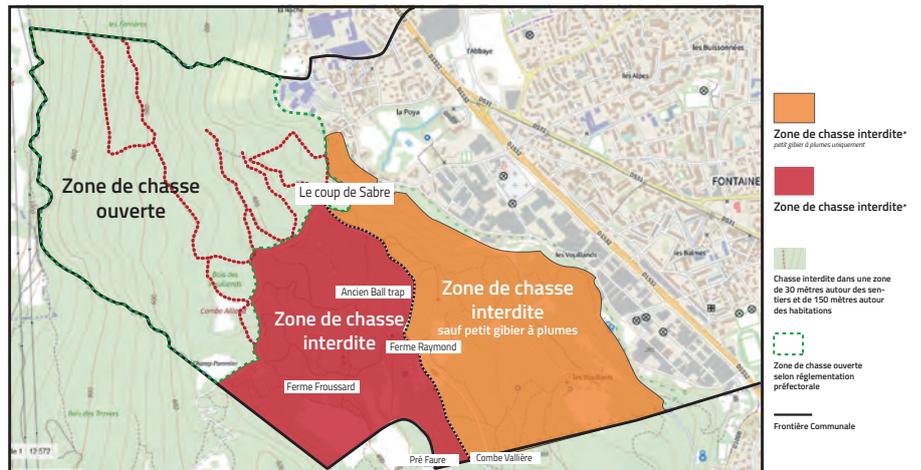
**Parole d'élue**

"Cette convention permet de sécuriser cette magnifique forêt, patrimoine naturel de la commune de Fontaine. La zone du ball-trap est aujourd'hui interdite à la chasse pour permettre à tous et particulièrement aux enfants des écoles de découvrir cet espace naturel sereinement."

**Isabelle Jimenez Debeze**, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale



De gauche à droite : Danielle Chenavier (Présidente de la fédération départementale des chasseurs), Franck Longo (Maire de Fontaine), Isabelle Jimenez Debeze (Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale), Laurent Thoviste (Adjoint à l'urbanisme) et Antoine Cona (Président de l'Acca)



\*Sauf parcelles non soumises à la convention commune/ACCA (droit de chasse privé). Se reporter à la carte sur [www.ville-fontaine.fr](http://www.ville-fontaine.fr)

**Bois des Vouillants**

**CHASSE : ACCORD HISTORIQUE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS**

La Ville de Fontaine a trouvé un accord avec la fédération départementale de chasse et l'Acca (association communale de chasse agréée) pour renforcer la sécurité du public dans le bois des Vouillants. Une convention a été adoptée fixant un périmètre d'interdiction de la chasse et de nouvelles règles afin de protéger les promeneurs et autres usagers.

En mars 2021, la Ville de Fontaine a voté une délibération actant le retrait des terrains communaux du périmètre de chasse. "Dès le départ, notre volonté était d'assurer en priorité la sécurité du public pour la pratique des loisirs dans le bois des Vouillants, notamment la partie basse qui est très fréquentée, explique le Maire Franck Longo. Nous voulions établir des règles solides, efficaces et connues de tous."

Après plusieurs mois d'échanges avec les représentants locaux de la chasse, une convention a été adoptée lors du Conseil Municipal du 19 septembre. "Ce travail de zonage pour la pratique de la chasse s'est fait en lien étroit avec la fédération et l'Acca et dans un souci permanent d'intérêt général", ajoute le Maire. N'ayant aucun pouvoir sur les terrains privés, la Ville a dû trouver un accord pour assurer la sécurité des promeneurs en autorisant la chasse sur les terrains communaux peu fréquentés contre une interdiction totale de la chasse sur les terrains privés très fréquentés.

**Une convention claire et lisible, la définition de zones sécurisées**

Concrètement, cette convention de droit de chasse définit plusieurs zones :

- une zone de chasse interdite autour des chemins très fréquentés

- une zone de chasse limitée au petit gibier à plumes
- une zone de chasse autorisée selon la réglementation préfectorale.

**Protection des promeneurs**

En plus de ces zones, la convention fait apparaître de nouvelles avancées significatives pour protéger les promeneurs, familles et autres usagers du bois des Vouillants :

- La chasse est interdite sur une zone de recul de 30 m autour des sentiers et de 150 m autour des habitations.
- La chasse est interdite les vendredis et tous les autres jours à partir de 13h.
- La chasse dite de régulation est effectuée à la seule fin de prélever des animaux dont le caractère de nuisance est déterminé.
- L'agrainage dissuasif (nourrissage des animaux) est interdit sur les terrains communaux en zone de chasse classée interdite et limitée.
- En cas de chasse de régulation, l'information sur place du public sera assurée par un balisage des sentiers et sur l'application mobile "Land Share".

Plus d'infos  
[ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)



Environnement

# REJOINDRE LES FOURMIS POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS!

En 2022, Fontaine a répondu à un appel à projet de la Métropole sur la thématique de la réduction des déchets et de l'économie circulaire. Un plan d'actions dénommé : *Rejoignez les fourmis, ensemble agissons pour la planète.*

Ce plan d'action a été accueilli favorablement et la Ville a obtenu une subvention métropolitaine de plus de 14 000 € pour impulser une dynamique anti-gaspillage sur son territoire. De nombreuses actions et animations sont menées dans tous les domaines : le tri et le zéro déchet, la réparation et le réemploi, le gaspillage alimentaire, le faire soi-même... Objectif : sensibiliser et accompagner vers des comportements plus écoresponsables pour tendre vers le zéro déchet. En octobre, ne ratez aucune opportunité d'agir pour le zéro déchet !

**Mardi 11 octobre de 14h à 18h**

**Repair café**

Faites réparer vos objets pour leur donner une seconde vie !

→ **Maison des habitants George Sand**

Tarif : 4 € par objet réparé  
Renseignements au 04 56 38 22 23

**Mercredi 12 octobre de 14h30 à 16h**

**Atelier faire soi-même**

Fabrication de montgolfières à partir de matériaux recyclés

Tarifs : 0,50 € et 1,20 € à partir de 3 personnes

→ **Maison des habitants George Sand**

Sur inscription au 04 56 38 22 23

**Jeudi 27 octobre de 11h30 à 16h30**

**Confitures solidaires**

Préparez des confitures qui seront ensuite troquées contre des produits d'hygiène et distribués à des associations solidaires  
Gratuit

→ **Maison des habitants George Sand**

Renseignements au 04 56 38 22 23

**Vendredi 4 novembre de 17h à 22h**

**Repas zéro déchet**

Venez cuisiner zéro déchet !

Tarif : adulte 3 € - enfant 1 €

→ **Maison des habitants Romain Rolland**

Sur inscription au 04 76 27 13 09

## Les rendez-vous hebdomadaires !

**Ateliers de cartonnerie**

**Création d'œuvres à partir de cartons d'emballage**

→ **Espace Nelson Mandela**

Sur inscription annuelle au 07 50 55 01 29

Pour les enfants de 7 à 13 ans

Tous les mercredis de 13h30 à 15h

Pour les ados et adultes

Tous les mardis de 18h30 à 20h



Propreté urbaine

## Opération nettoyage : à nous de jouer !

La Ville de Fontaine organise le samedi 15 octobre une nouvelle matinée de nettoyage pour sensibiliser les habitants au tri des déchets et lutter contre les dépôts sauvages et autres incivilités.

Les habitants, petits et grands, sont invités ce mois à participer à une action citoyenne de ramassage des déchets (mégots, papiers, canettes...) jetés dans les rues de la commune, les parcs et les espaces publics.

**La propreté, une affaire de civisme**

L'opération organisée régulièrement depuis l'automne 2020 a pour objectif d'interpeller le public sur le cadre de vie et lutter contre les dépôts sauvages, notamment les abandons d'encombrants en hausse sur la commune. Pour rappel, un nouveau service de collecte d'objets volumineux a été mis en place par la Métropole (grenoblealpesmetropole.fr).

La matinée de collecte va se dérouler de 10h à 12h au départ du marché Marcel Cachin. 6 parcours et 6 groupes sont prévus. Les équipements (gants, pinces, sacs poubelle...) sont fournis par la Ville.

**Samedi 15 octobre**

→ **Rendez-vous au marché Marcel Cachin à 10h**

Plus d'infos  
ville-fontaine.fr



**EXPOSITION**

**Le Voyage lecture : 20 ans déjà !**

Le 14 septembre, la médiathèque Paul Éluard a inauguré son exposition autour des 20 ans de son projet phare avec les scolaires : le Voyage lecture.

Ce projet présente des livres aux élèves depuis les classes de maternelle jusqu'au lycée. Un nouveau thème est choisi à chaque rentrée, des livres sont sélectionnés et circulent dans les familles, des lectures et des animations ont lieu à la médiathèque... L'exposition élaborée en partenariat avec l'artiste Éric Margery est visible jusqu'à l'été 2023. Elle retrace 20 ans de Voyage Lecture notamment au travers de la projection d'un film et de témoignages de participants au projet.

En cette rentrée le Voyage Lecture se poursuit avec 43 classes. Le thème de cette édition : *C'est la fête !*

**Exposition Voyage lecture**  
De septembre 2022 à août 2023  
→ Médiathèque Paul Éluard

**DANSE**

**Festival Ouverture exceptionnelle**

Du 7 au 15 octobre, la compagnie de danse contemporaine Scalène propose la 4<sup>e</sup> édition du festival, du cours Berriat (Grenoble) jusqu'à Fontaine. Le festival invite les habitants et commerçants à partager une semaine artistique au coin de la rue, le 6 octobre à l'espace Nelson Mandela (19h) et le 8 octobre au Vog (15h).

Plus d'infos  
cie-scalene.com



**FESTIVAL**

**Les Forestivités : les forêts sortent du bois !**

Du 22 octobre au 6 novembre, le monde de la forêt et du bois ouvre grand ses portes en Isère avec de nombreuses animations. Le grand week-end d'ouverture de ce festival se déroulera au parc de La Poya les 22 et 23 octobre...

Cet automne, pour fêter le lancement de la 1<sup>ère</sup> édition du festival Les Forestivités, le parc de La Poya va accueillir un village festif avec des animations, rencontres et jeux durant 2 jours. Le but ? S'initier au monde forestier, découvrir l'univers du bois, une richesse indispensable et à préserver.

**• Samedi 22 octobre**  
10h-17h : animations en continu sur le thème de la forêt et du bois

Village des partenaires : rencontres, échanges, activités ludiques...

Jeux et animations : Chantier géant Kapla, jeux en bois, bar à sons, grimpe dans les arbres...

Découverte des métiers : ateliers, démonstrations d'engins, stands sur la filière...

Exposition : « Des forêts du Vercors aux papiers de Lancey »

**20h30 : spectacle artistique et humoristique**  
*Il était un bois*

Suivi d'un débat  
La Source à 20h30

Gratuit (billets à retirer sur place)

**+ La « Cascade de bois »**  
de 9h-17h : initiations d'escalade, grimpe libre ou encadrée par le club alpin français (inscription obligatoire sur le site de la FFCAM, 10 € par personne)

**• Dimanche 23 octobre**  
10h-17h : Le village reste en place avec tout au long de la journée des activités ludiques et pédagogiques, stands et animations variées...

**+ La « Cascade de bois »**  
de 9h-17h : initiations d'escalade, grimpe libre ou encadrée par le club alpin français (inscription obligatoire sur le site de la FFCAM, 10 € par personne)

**Entrée gratuite !**  
Buvettes et food-trucks sur place

Plus d'infos  
forestivites.fr

*En cas de mauvais temps, le week-end d'ouverture sera maintenu sous une forme allégée à la salle Edmond Vigne. Le spectacle sera maintenu à La Source.*

Thibault Cauvin  
(20/10)



© Louis Lepiron

Atoem (14/10)



© Julie Gann



ÉVÈNEMENT

Jazz festival :  
18<sup>e</sup> édition

La 18<sup>e</sup> édition du Grenoble Alpes Métropole Jazz festival se déroule du 30 septembre au 15 octobre. Au programme : 14 concerts répartis dans 10 communes de l'agglomération. À Fontaine, plusieurs rendez-vous à ne pas rater !

Le 12 octobre, à la salle Edmond Vigne, une soirée swing et festive sera animée par Happy Swingers. Le 13 octobre ce sera au tour du Big band de Fontaine & Alfio Origlio d'animer cette salle en rendant hommage au génie Herbie Hancock.

Du jazz traditionnel au jazz contemporain !

Le 15 octobre, Viltorija Pilatovic chanteuse, chef d'orchestre, compositrice et enseignante se produira à La Source. Son style a évolué du jazz traditionnel vers le jazz contemporain.

**Happy Swingers**  
Mercredi 12 octobre à 20h30  
Salle Edmond Vigne  
Tarifs : 10 € à 15 €

**Bid band de Fontaine & Alfio Origlio**  
Jeudi 13 octobre à 20h30  
Salle Edmond Vigne  
Tarifs : 10 € à 15 €

**Viltorija Pilatovic**  
Samedi 15 octobre à 20h30  
La Source  
Tarifs : 10 € à 17 €

Plus d'infos  
jazzclubdegrenoble.fr

CONCERTS

L'expérience du son

En octobre, La Source accueille le groupe électro Atoem et le guitariste Thibault Cauvin. D'un côté, un duo et ses machines. De l'autre, un musicien et 6 cordes. Deux expériences plaçant la création sonore et le partage sur le devant de la scène.

Originaires de Rennes, Gabriel Renault et Antoine Talon proposent, avec Atoem, une musique électronique et organique, aux influences variées (Brian Eno, Pink Floyd...). Véritables explorateurs sonores et férus de machines en tout genre, les 2 compères composent un univers méthodique aux variantes froides et aux sonorités techno : guitares hypnotiques, synthétiseur modulaire maison, boîtes à rythmes, le son est conçu pour faire onduler le public. La soirée proposera également un concert de Maxime Dangles & Seroplexx pour un set-performance forcément rythmique et percutant.

Passion guitare

Grand voyageur, Thibault Cauvin est quasiment né avec une guitare entre les mains. Connu également pour ses podcasts sur France Musique, le musicien à la personnalité attachante est un virtuose de la guitare, avec à son actif 1 500 concerts et 36 prix internationaux.

Artiste touche à tout, il s'est consacré à la musique classique et à des projets autour des musiques du monde. Il a aussi collaboré avec des artistes tels que Matthieu Chedid et Didier Lockwood. À La Source, Thibault Cauvin jouera notamment les titres de son album *Films* sorti en 2021 où il revisite des chefs-d'œuvre du cinéma avec une guitare agrémentée d'effets sonores...

**Atoem + Maxime Dangles & Seroplexx**  
Vendredi 14 octobre à 20h30  
La Source  
Tarifs : 9 € à 14 €

**Thibault Cauvin**  
Jeudi 20 octobre à 20h30  
La Source  
Tarifs : 10 € à 17 €

Plus d'infos  
lasource-fontaine.fr

**Du 10 au 21 octobre**

**Semaines d'information sur la santé mentale**



Santé mentale et environnement  
Infos : ville-fontaine.fr - 04 76 26 63 46

**Lundi 10 octobre**

**Dépistage bucco-dentaire** (adultes)

→ Espace santé de 9h à 12h  
Gratuit, dès 16 ans, sans rendez-vous

**Rencontre de quartier**

Secteur Cœur de ville/Macé/Saveuil  
→ École élémentaire Jules Ferry à 16h45

**Mardi 11 octobre**

**Repair café : portes ouvertes**

Réparation d'objets par des bénévoles  
→ Maison des habitants George Sand de 14h à 19h

**Parlons bouquins** (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

**Mercredi 12 octobre**

**Parlons bouquins** (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

**Mercredi 12 octobre**



**Conférence sur la pollution lumineuse + bilan de l'extinction de l'éclairage public**

Dans le cadre du Mois de la nuit  
Avec l'ANPCEN  
→ Parc Karl Marx (château Borel) à 18h30

**Jeudi 13 octobre**

**Rencontre de quartier**

Secteur Floralies/Thorez  
→ École Marguerite Tavel à 16h45  
De 16h45 à 18h15

**Conférence illustrée**

*La vie avant 1982* (lutte contre l'homophobie)  
Avec Didier Roth Bettoni  
Festival Vues d'en face  
→ La Source à 20h  
Gratuit sur réservation (dès 14 ans)

**Vendredi 14 octobre**

**Soirée jeux** (adultes)

Avec la Ludothèque  
→ Espace 3 POM' à 20h

**Atoem + Maxime Dangles & Seroplexx** (électro)

→ La Source à 20h30  
Tarifs : 9 € à 14 €

**Samedi 15 octobre**



**Opération nettoyage : à nous de jouer !**

Infos : ville-fontaine.fr  
Facebook Ville de Fontaine

**Samedi 15 octobre**

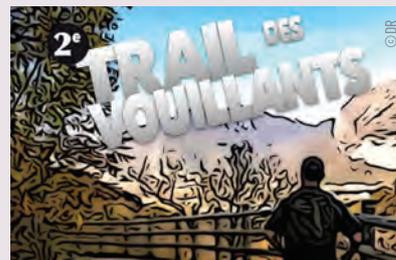
**Viktorija Pilatovic** (jazz)

Grenoble Alpes Métropole jazz festival  
→ La Source à 20h30  
Tarifs : 10 € à 17 €

**Confusions intimes** (dès 16 ans)

Tchookar  
→ La Guinguette à 20h30  
Tarifs : 12 €

**Dimanche 16 octobre**



**2e Trail des Vouillants**

Avec l'ASF tennis  
Courses : enfants, 10 km et 15 km  
→ Parc Karl Marx dès 10h  
Infos : fontainetennis.fr

**Lundi 17 octobre**

**Rencontre de quartier**

Secteur Croizat/Ancienne Mairie  
→ École Maurice Audin à 16h45

**Conseil municipal**

→ Hôtel de ville à 19h + facebook live

**Mercredi 19 octobre**



**Atelier numérique** (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

**Jeudi 20 octobre**

**Dépistage bucco-dentaire** (adultes)

→ Espace santé de 13h30 à 17h30  
Gratuit, dès 16 ans, sans rendez-vous

**Rencontre de quartier**

Secteur Hôtel de ville  
→ Parvis de l'Hôtel de ville à 16h45

**Thibault Cauvin** (guitare)

Ouverture de saison  
→ La Source à 20h30  
Tarifs : 10 € à 17 €

## Vendredi 21 octobre

### L'eau d'ici, l'eau de là

Spectacle et contes (dès 5 ans)  
→ 38 bis à 17h  
Gratuit (sur inscription)

### Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

## Samedi 22 et dimanche 23 octobre

### Festival Les Forestivités

1<sup>ère</sup> édition : Les forêts sortent du bois  
Spectacle, animations, échanges, stands...  
Infos : ville-fontaine.fr et forestivites.fr

## Dimanche 23 octobre

### Sortie découverte

Festival Les Forestivités / Atlas de la biodiversité  
À la recherche des arbres remarquables (promenade)  
→ Entrée principale du parc de La Poya  
(rue Abbé Vincent) à 14h30

## Lundi 24 octobre

### Atelier informatique

Revoir les bases  
→ Maison des habitants George Sand  
à 10h30  
Gratuit (sur inscription)

## Mercredi 26 octobre

### Comme un rayonnement

(performance chorégraphiée)  
Cie Scalène  
Les 10 jours de la Culture  
→ Espace Nelson Mandela à 19h

## Vendredi 28 octobre



### Hôtel Transylvanie 3

Spécial Halloween  
Cinéma jeune public  
→ La Source à 15h30

## Vendredi 28 octobre

### Mayem's Street Crew (rap)

→ Espace Nelson Mandela à 20h30  
Infos : espacenelsonmandelabyviltais.com

## Vendredi 28 octobre (+ 29 octobre)

### Tout conte fait

Cie Théâtre Arrive  
→ La Guinguette à 20h30  
Tarif : 10 €

## Vendredi 4 novembre



### Repas zéro déchet et karaoké

→ Maison des habitants Romain Rolland  
de 17h à 22h  
Tarifs : 1 € (enfant) et 3 € (adulte)  
Sur inscription

## Samedi 5 novembre



### Match d'impro

30 ans de la Ligue Impro38)  
→ La Source à 20h30  
Tarifs : 12 € à 15 €



### Accueils de loisirs : demandez le programme !

Retrouvez les programmes des activités  
et animations (3-14 ans) pour les vacances  
d'automne sur le site de la Ville.

Plus d'infos  
ville-fontaine.fr  
rubrique Mes services/enfance-jeunesse



Tout l'agenda de votre ville :  
**ville-fontaine.fr**

## GROUPE DE LA MAJORITÉ

## Ensemble pour fontaine

## Fontaine limite la chasse

L'an passé, notre majorité avait fait le choix fort de retirer ses 150 hectares de terrains communaux du périmètre de chasse dans les Vouillants. En effet, contrairement à nos prédécesseurs, nous souhaitons favoriser le développement des loisirs et de la promenade dans ce merveilleux espace naturel. Pour la sérénité de tous il nous semblait nécessaire de restreindre l'activité de chasse.

Cependant la commune n'a de pouvoir que sur les terrains qui lui appartiennent et la chasse pouvait rester autorisée sur les terrains privés, dont certains sites très fréquentés par les promeneurs. C'est pourquoi depuis un an nous avons travaillé avec la fédération de chasse de l'Isère et l'ACCA, à la rédaction d'une convention afin de limiter fortement voire d'interdire la chasse dans certains secteurs où se rendent très souvent les enfants lors de sorties scolaires et les familles le week-end.

Cette convention entérine plusieurs avancées : elle limite fortement la chasse sur les terrains privés dans le bas des Vouillants (seule la chasse au petit gibier à plume reste autorisée sur certaines zones), elle interdit totalement la chasse dans les zones de promenade (sauf autorisation expresse pour régulation) comme sur l'ex site du Ball Trap ou la Ferme Froussard, elle interdit l'agrainage (procédé consistant à nourrir les animaux sauvages) ; dans la zone de chasse autorisée située sur le haut des Vouillants moins fréquentés, la chasse est interdite après 13h et dans un périmètre de 150 m autour des habitations et de 30 m autour des chemins. Le local de l'ancien ball trap a également été repris par la commune pour une future valorisation du site.

Ces avancées ont été permises parce que nous avons su discuter et négocier. Là où certains voulaient nous entrainer dans un débat politicien et dogmatique qui n'aurait permis aucune avancée pour le plus grand nombre, notre majorité a choisi le dialogue pour obtenir des résultats concrets au bénéfice des Fontainois.

## Luc Forestier, président

## Franck Longo, maire

**Adjoints :** Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

**Conseillers délégués :** Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

**Conseillers :** Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

## GROUPES DE L'OPPOSITION

## Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

## Fin de l'abondance !

Notre municipalité mène une politique "tendance" sans imagination et nage dans les eaux troubles de la macronie.

Aujourd'hui, à l'évidence, le Maire se fait le passeur du slogan du Président "fin de l'abondance et réduction des services non essentiels."

Une longueur d'avance a déjà été prise dans la politique municipale car depuis plusieurs mois l'inflation est passée dans les radars de la municipalité et fait figure de boussole pour le maire F. Longo.

Une augmentation des tarifs par ci (piscine, cantine, périscolaire) une révision à la baisse des subventions par là (Vie associative, OMS) une suppression de poste par là (médiation), une réduction des services rendus par ci (conservatoire) un non remplacement par là (communication) une sollicitation des parents par ci (école de musique) une mise à mort de l'éducation populaire par là (MJC).

Le maire et son équipe viennent de franchir le cap ultime dans cette course vers l'avant pour chercher des économies sur le dos des contribuables mais surtout dans le porte monnaie des plus démunis et fragiles économiquement et nous avons bien peur que cette course à l'abîme qui définit toute leur politique de droite ne nous mette pas à l'abri de nouvelles hausses avec déjà une certitude l'augmentation de la taxe foncière de 3,4 % cet automne.

Quant aux aménagements de l'avenue du Vercors, les élus préfèrent botter en touche et se défausser sur la METRO.

Triste image d'une équipe municipale adepte de la désinformation et de la démocratie de façade! Nos élus devraient arrêter de se centrer sur eux mêmes, et être un peu moins méprisants et arrogants vis à vis de nos commerçants.

La municipalité devient au fil des mois une machine à fabriquer des non dits et des incertitudes avec une grande absence de visibilité, générant une frustration grandissante dans la population qui voit le modèle de l'édifice conçu par les municipalités précédentes trembler sur ses fondations.

Les Fontainois-es vont ils continuer à tout supporter passivement ?

## Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),  
Raymond Souillet (société civile)

## Oser à fontaine

## Pour nous, c'est un grand non !

La majorité municipale a décidé de ré-autoriser la chasse sur certaines parcelles des bois des Vouillants, cet espace naturel tout proche de la ville traversé par de nombreux promeneurs.

Pourtant, la chasse n'a aucun sens ici.

Il ne s'agit ni d'une chasse nourricière, ni d'une chasse de régulation. Aucune étude ne le démontre et aucune exploitation agricole n'est à protéger dans cette zone. Alors de quoi parle-t-on ? D'oiseaux, dont la population disparaît chaque année depuis 40 ans, du fait de l'activité humaine. Il s'agit donc d'une chasse de loisir ! Le Maire l'a confirmé dans le Dauphiné Libéré, il n'est pas anti-chasse.

Dans la convention signée, la chasse sera donc ouverte tous les jours (hors vendredi) jusqu'à 13 h et à partir de 30 m des chemins et 150 m des habitations. Y compris le week-end !

Les promeneurs vont-ils attendre 13 h pour aller dans les Vouillants ? Ne s'écarteront-ils jamais de ces chemins ? Les balles des chasseurs s'arrêteront-elles à 30 m de ces sentiers ? Et à 150 m des habitations ? En France la saison dernière, la chasse a fait 7 morts et 80 blessés, en hausse de 10 %. 60 % des accidents ont lieu le dimanche.

En Angleterre, la chasse est interdite le dimanche depuis 1831. Dans certaines forêts communales et privées, la chasse est interdite le week-end.

Non, Monsieur le maire, cette convention n'est pas une avancée.

Et les fontainois ? Ont-ils été interrogé sur ce sujet ? La réponse est non !

Cette majorité dit vouloir agir pour la planète mais elle se contredit encore.

La flore mais aussi la faune sont essentiels aux grands équilibres de notre planète.

Nous ne sommes pas au-dessus des animaux, nous faisons nous aussi partie de ce monde du vivant.

Ce rapport de domination sur le vivant que représente la chasse ne nous correspond pas.

Le vivant n'est pas une ressource, il est nécessaire à l'équilibre de notre planète.

Et tuer ne sera jamais un loisir !

Voilà pourquoi nous nous sommes fermement opposés à cette délibération.

## Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),  
Camille Montmasson (EELV)

# LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



## À votre service

### → Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

### → Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30  
04 765 38600 (demandes d'intervention)

### → Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

### → Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

### → Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

## Santé

### → Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46  
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

### → Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40  
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

## Petite enfance

### → Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

## Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10  
espace.famille@ville-fontaine.fr

## Loisirs

### → Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62  
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille dans ses 2 bassins intérieurs :  
- Lundi et mardi : 12h-13h25  
- Mercredi : 16h-19h30  
- Jeudi : 11h30-13h40  
- Vendredi : 11h30-13h40 et 16h45-19h30  
- Samedi : 14h-18h

## Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

### → Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.  
Habitat individuel mardi ou vendredi.

### → Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

### → Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

### → Verre : containers spéciaux

## Déchèterie Fontaine

### → Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h-12h et 13h30-18h  
Mardi et jeudi : 13h15-18h

## Urgences

### → Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

### → Urgence gaz : 0 810 43 30 38

### → Urgence électricité : 09 726 750 38

### → Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30  
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048  
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : [ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

## Trottinettes et vélos électriques

Fidèle à ses engagements en matière de mobilités douces et en lien avec le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), la Ville de Fontaine propose depuis cet été un nouveau service de déplacement pratique et dans l'air du temps. Proposé par l'opérateur Dott, ce service met à disposition sur la commune environ 170 trottinettes et vélos électriques. La localisation et l'utilisation des véhicules se fait via l'application Dott sur le téléphone portable. Règles d'utilisation : avoir plus de 18 ans, se garer sur les emplacements, être prudent et porter un casque, ne pas rouler sur les trottoirs, ne pas dépasser 20 km/h (trottinette) et 25 km/h (vélo).



### Plus d'infos

[ridedott.com/fr](http://ridedott.com/fr), Dott  
(Facebook, Instagram, Twitter)  
et [ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

## Relevé des compteurs d'eau

La Métropole va effectuer la relève annuelle des compteurs d'eau potable du 10 octobre au 10 novembre à Fontaine. La facturation des volumes consommés est programmée courant novembre suite à ces interventions. Infos : [eauxdegrenoblealpes.fr](http://eauxdegrenoblealpes.fr)

PREMIÈRE  
ÉDITION

festival

# LES Forestivités

Les forêts sortent du bois

Du samedi 22 octobre  
au dimanche 6 novembre 2022

Grand week-end  
d'ouverture à Fontaine  
Nombreuses animations  
dans toute l'Isère

[www.forestivites.fr](http://www.forestivites.fr)

Design graphique : Studio Bambam

